

Image not found or type unknown



qui rédige l'acte Abandon abdicatif

Par **cathy27**, le **02/02/2015** à **18:16**

Bonjour,

Je souhaite faire un abandon abdicatif de mon usufruit, à cause des lourdes charges et problèmes de l'indivision, je ne veux rien, et advienne que pourra de cette succession, qui peux me rédiger cette acte?

Merci de me répondre je suis à bout deux que je tourne en rond